

N/REF : 20/07/2023 11H41 C:000166 I:80281
V/REF : 0.63593
V/Email reçu le Jeudi 20/07/2023 a 11H41

SELON DEVIS N° 3070030

ASFAD
Association
146C, ROUTE DE LORIENT
35000 RENNES

IMMEUBLE : ASFAD-Association
146C RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Rennes, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLE 146C - CONTACTER M. CARREZ TEL 06 88 84 81 47
RÉFÉRENTE DU SERVICE, MORGANE SAUVEE 0645969053 A CONTACTER POUR RDV
APPT 107

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 3070030 du 18/07/2023 d un montant de
397,41€

Donneur d'ordre : M. CARREZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 21/06
A REPLANIFIER AVEC COUPURE ET VIDANGE CIRCUIT CHAUFFAGE

INTERVENTION DU 28/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POSE D'UN NOUVEAU RADIATEUR A L'IDENTIQUE
RACCORDEMENT
REMISE EN EAU
PURGE
CONTROLE - BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 03/07/24 a 16H41 M. CARREZ

BB TT Email envoyé le 18/07/23 a 10H49 M. CARREZ (factures)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	P.U. HT
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence		361,29
			361,29
		TOTAL H.T.	361,29
		T.V.A. a 10,00%	36,12
		TOTAL T.T.C.En EURO	397,41

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.